



Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

UN PROJET D'AVENIR POUR LE PARC GEORGES VALBON ET L'AIRE DES VENTS



Les projets de création du Village des médias et de transformation du Terrain des essences incarnent à eux seuls toute l'ambition d'une compétition de 30 jours qui laissera derrière elle un héritage majeur pour les générations à venir.

Ils permettront de réparer des fractures urbaines, de multiplier les espaces verts de qualité, accessibles à toutes et à tous, mais aussi de créer de nouveaux logements et équipements publics, dont la Seine-Saint-Denis manque encore aujourd'hui.

Sans les Jeux, et l'engagement de Paris 2024, la SOLIDEO et de toutes les collectivités concernées, de tels projets, aussi ambitieux par les moyens financiers et humains qu'ils mobilisent qu'exigeants en matière environnementale, ne pourraient tout simplement pas voir le jour.

Ils démontrent encore une fois que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 représentent une opportunité formidable pour améliorer le cadre de vie des habitant.e.s. Une opportunité pour faire de la Seine-Saint-Denis un territoire de vie encore plus attractif, au cœur du Grand Paris.

Stéphane Troussel

Président du Département de la Seine-Saint-Denis



Vue de l'Aire des vents après les Jeux - ©Tu Verrass/CD93

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'AIRE DES VENTS

DU VILLAGE DES MÉDIAS...

Situé sur la commune de Dugny, le Village des médias prendra place sur 7 des 27 hectares qui composent l'Aire des vents, afin d'accueillir jusqu'à 2 000 représentant.e.s des médias durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Il présentera l'avantage pour les journalistes et techniciens qui y séjourneront de se situer à moins de 30 minutes de Paris et à proximité immédiate de plusieurs sites de compétition : le Stade de France (rugby à 7 et athlétisme) et le Centre Aquatique Olympique (natation artistique, plongeon et water-polo) à Saint-Denis ; le stand de tir à La Courneuve ; le mur d'escalade au Bourget. Il sera également à proximité de certaines installations médias, à l'image de l'IBC qui accueillera les diffuseurs du monde entier au Parc des Expositions Paris le Bourget.

...VERS UN NOUVEL ÉCOQUARTIER

Dès la fin des Jeux, le Village des médias laissera place à un nouvel écoquartier, élément majeur de l'héritage matériel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour la Seine-Saint-Denis et ses habitant.e.s. Avec 1300 logements, dont 20% de logements sociaux, cet écoquartier apportera une réponse concrète à la forte tension que connaît le département en matière de logement.

Avec pour ambition d'incarner la cité-jardin du XXI^e siècle, ce nouvel écoquartier permettra par ailleurs de rendre plus attractive et agréable cette partie sud des villes de Dugny et du Bourget, afin d'en faire un nouveau pôle de développement de la Seine-Saint-Denis. L'arrivée massive d'équipements publics et de services se conjuguera ainsi avec la présence de nombreux transports en commun, que ce soit avec la gare du tramway T11 Dugny-La Courneuve et la gare RER B du Bourget, ou, demain, l'arrivée des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express (Gares Bourget RER et Bourget Aéroport).

Située le long de l'Aire des vents, l'avenue du Maréchal Leclerc de Hautecloque sera requalifiée pour être ramenée à 2X1 voie au lieu de 2X2 voies, permettant la création de pistes cyclables. Elle assurera ainsi une transition plus simple et plus apaisée entre le centre-ville de Dugny, les quartiers existants, le parc et la gare du T11 Dugny - La Courneuve, comme cela avait été imaginé dès 2015 sans pouvoir se faire jusqu'alors.

L'entreprise de traitement des déchets industriels Chimirec, située à proximité de l'Aire des vents, sera par ailleurs délocalisée, tandis que 3200 arbres seront plantés sur les espaces publics et privés du Village des médias, contribuant à réduire les nuisances au sein du nouvel écoquartier.



Vue du futur écoquartier du Village des médias
©Sogeprom / Demathieu & Bard Immobilier

©Antoine Meysonnier



NICOLAS FERRAND,
directeur exécutif de la SOLIDEO

Dans le rayon d'un kilomètre autour du Village des médias, les futurs habitants auront la possibilité de se reconnecter avec la nature mais également toutes les commodités à proximité : 1 station de tramway, 2 écoles, 1 crèche, 1 gymnase, 1 maison médicale, 1000 m² de commerces pour faire les courses du quotidien... Les logements ont été conçus pour être confortables, ergonomiques, à prix abordables, permettant d'envisager un véritable parcours résidentiel pour tous les ménages. Le projet permet aussi de créer deux nouvelles entrées à l'Aire des vents et de la reboiser massivement, d'offrir des espaces publics généreux, aménagés avec des jeux pour enfants, des aires de pratique sportive, et conçus pour assurer un confort et une accessibilité universelle. »

RENDRE L'AIRE DES VENTS AUX HABITANT.E.S

Partie distincte du parc Georges Valbon, l'Aire des vents a été dès son origine aménagée pour accueillir des manifestations d'ampleur, telle que la Fête de l'Humanité ou le Salon de l'Aéronautique, dont elle servait d'aire de stationnement. Elle est ainsi actuellement inaccessible aux habitant.e.s en moyenne 130 jours par an, et ne bénéficie pas d'équipements propices aux pratiques sportives et de loisirs. Elle est également en grande partie imperméabilisée du fait des nombreuses et larges allées bitumées qui la parcourent, ne présentant pas de qualité écologique particulière. Contrairement au parc Georges Valbon, elle est ainsi exclue du périmètre Natura 2000 instauré par le Département.



Vue de l'Aire des vents actuelle



Utilisation de l'Aire des vents durant le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace du Bourget

UN NOUVEAU PARC, ADAPTÉ AUX USAGES DES HABITANT.E.S

En mettant fin à la logique de privatisation de l'Aire des vents, les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 représentent donc l'opportunité d'accélérer sa transformation, pour en faire un véritable parc départemental de 20 hectares, plus étroitement relié au parc Georges Valbon et à la ville, grâce notamment à la création de deux nouvelles entrées

La qualité naturelle et paysagère de l'Aire des vents sera renforcée. Les sols seront désimperméabilisés, pour faire en sorte que toute goutte de pluie qui tombe au sol rejoigne la nappe phréatique sans devoir passer par des réseaux enterrés et des stations d'épuration.

8 200 arbres seront également plantés sur 3 hectares avec des essences spécialement choisies pour leur adaptation au réchauffement climatique, tandis que 5 hectares de « gazons urbains » seront remplacés par des prairies, plus propices aux usages de loisirs.

Les usages sportifs et de loisirs seront confortés pour répondre à la forte demande existante, en adéquation avec le patrimoine naturel de l'Aire des vents. Une boucle cyclable d'au moins 1,5 kilomètre sera ainsi restituée sur l'Aire des vents, assurant la continuité des usages cyclistes avec le parc Valbon et un équipement de qualité pour la pratique sportive. Le Département lancera par ailleurs en 2021 une concertation avec les acteurs locaux pour échanger sur leurs usages et leur rôle dans l'animation, la gestion et la protection du futur parc de l'Aire des vents. Cette concertation réunira des associations sportives, associations environnementales et des habitant.e.s du quartier et des villes voisines.



STÉPHANE JAVALET,
directeur général du club
St-Michel - Auber93

« Le site de l'Aire des vents est indispensable à la pratique sécurisée

du cyclisme, notamment pour les enfants, qu'ils soient en club ou non. Depuis plus de deux ans, nous travaillons avec les services du Département afin de formuler une proposition constructive qui affirme la vocation sportive du site, en intégrant un circuit cycliste à l'image de ce qui existe à Longchamp ou au Bois de Vincennes. Cet aménagement constitue donc une opportunité formidable de développer la pratique sportive à l'occasion des Jeux de Paris 2024 et de leur héritage. »



MATHIEU HANOTIN
Conseiller départemental délégué
au sport et à l'organisation des
grands événements

« Avec la création de ce nouveau parc à la forte plus-value écologique, notre ambition est de rendre l'Aire des vents accessible et agréable pour tou.te.s. Ce futur poumon vert départemental permettra le développement des usages sportifs : la boucle cyclable, déjà présente, sera restituée, et nous mettrons en place une concertation avec les acteurs locaux pour en définir les nouveaux usages. »



LE PARC DÉPARTEMENTAL GEORGES VALBON AGRANDI DE 13 HECTARES

LE TERRAIN DES ESSENCES RENDU À LA NATURE ET AUX HABITANTS



Vue du Terrain des essences après démantèlement des cuves d'hydrocarbures

Non loin de l'Aire des vents, dont il est séparé par la gare du T11 de Dugny – La Courneuve, le Terrain des essences va lui aussi connaître une forte transformation grâce aux Jeux. Propriété du ministère de la Défense sur 12,3 hectares et de la SNCF sur 0,7 hectares, le Terrain des essences a notamment servi de dépôt d'hydrocarbures pour la région parisienne jusqu'en 2002 et a été bombardé à plusieurs reprises, en particulier en août 1944. Il a donc toujours constitué une véritable enclave au sein du parc Georges Valbon, dont le Département souhaitait faire l'acquisition depuis de nombreuses années, mais dont les coûts de dépollution ont jusqu'alors freiné tout projet d'aménagement.

Le projet d'accueil des épreuves de tirs sportifs en 2024 sur le Terrain des essences a finalement permis de débloquer cette situation et d'ouvrir l'oppo-

tunité non seulement de dépolluer le site, mais aussi de l'aménager et de le rendre aux habitants. Le Département deviendra ainsi en 2021 le nouveau propriétaire du Terrain des essences par cession, et mènera les travaux pour un coût total de 12 millions d'euros entièrement pris en charge par la SOLIDEO.

DES TRAVAUX DE DÉPOLLUTION ET D'AMÉNAGEMENT JUSQU'EN 2024



Dépollution par biopiles ©Iddea

Après une phase de dépollution pyrotechnique réalisée par le Ministère de la Défense en 2012, le Département effectuera des travaux de dépollution des sols et des nappes phréatiques d'ici fin 2022. Le relief du site sera ensuite remodelé pour permettre un accès rapide depuis la gare du T11 vers la nouvelle entrée du parc départemental Georges Valbon. Le remblaiement sera effectué dans un souci de réutilisation de terres issues de la ZAC du Village des médias. A partir d'octobre 2023, le site sera remis au Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 pour l'installation du stand de tir, la réalisation des essais puis l'organisation des épreuves à l'été 2024.

UNE PLEINE INTÉGRATION AU PARC GEORGES VALBON À L'ISSUE DES JEUX

Après 2024, les derniers travaux seront effectués pour permettre une pleine intégration du Terrain des essences au parc départemental Georges Valbon. Ce dernier sera alors agrandi de 13 hectares, pour une surface totale de 433 hectares.

Au nord sera créée une zone de refuge pour la biodiversité de 3,65 hectares, inaccessible au public, et prenant en compte les enjeux écologiques forts du Terrain des essences. Elle concourra à la protection d'espèces protégées, qu'il s'agisse d'insectes, d'oiseaux, et des crapauds calamites.

Au centre, une zone de 3,6 hectares sera aménagée pour permettre des activités pédagogiques de découverte et d'observation de la faune.

Au sud, une zone de 5 hectares offrant des équipements et des paysages propices à la détente, au jeu et à la promenade sera aménagée. Une nouvelle entrée du parc sera alors créée, et sera accessible par les transports en commun.



@Paris2024



ETIENNE THOBOIS, directeur général de Paris 2024

« Le Terrain des essences accueillera les épreuves de tirs sportifs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Quinze épreuves, mettant aux prises 340 athlètes (170 hommes et 170 femmes), y seront disputées sur une dizaine de jours, lors des Jeux Olympiques. Puis, ce sera au tour des 154 para athlètes de concourir sur les 13 épreuves de para tir des Jeux Paralympiques (*sous réserve de confirmation du programme paralympique en mars 2021*). A l'issue des Jeux, ce site deviendra un espace naturel connecté au parc départemental Georges Valbon, offrant de nouveaux espaces paysagers à la ville de La Courneuve. Cette transformation exceptionnelle en fera un héritage fort des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur le plan environnemental, représentant une opportunité unique de conjuguer habitat et biodiversité tout en assurant la continuité et le développement des milieux naturels existants. »

SAUVEGARDER LA POPULATION DE CRAPAUDS CALAMITES

La présence des crapauds calamites a été identifiée dès 2018 sur le Terrain des essences, qui accueille la deuxième population de la Seine-Saint-Denis en nombre de spécimens. Le secteur y est en effet propice du fait de sa végétation très rase et des merlons de terres entreposés, liés aux chantiers de déconstruction et de dépollution lancés depuis la désaffectation du site.

Pour préserver l'espèce, le Département et l'Armée ont déjà mené au printemps 2019 et à l'été 2020 deux opérations de sauvetage de près de 1000 crapauds calamites afin de les installer dans la zone nord. Afin de poursuivre ce travail et d'optimiser cette migration, des actions complémentaires sont à l'étude comme la création de mares dans l'emprise actuelle du parc Georges Valbon, le déplacement et l'implantation des pontes de crapauds calamites dans la zone nord ainsi que la mise en place d'aménagements complémentaires (gestion de la végétation, micro topographie, création d'habitats supplémentaires...).



BÉLAÏDE BEDREDDINE

Vice-président du
Département de la
Seine-Saint-Denis en charge
de l'Ecologie urbaine

« L'héritage des Jeux sera aussi environnemental ! La dépollution du Terrain des essences permettra d'agrandir de 13 hectares le parc Georges Valbon et de faciliter son accessibilité par les transports en commun. L'Aire des vents, espace goudronné et viabilisé, qui se distinguait, hélas, par son faible intérêt écologique, sera elle aussi transformée. 20 des 27 hectares qui la composent seront transformés en parc départemental. Par la plantation de 8 200 arbres et la réalisation de prairies permanentes, la biodiversité aura enfin droit de cité dans ce nouvel espace, ouvert 365 jours par an aux Séquano-Dionysien.ne.s »



Vue du Terrain des essences intégré au parc Valbon après les Jeux
©Tu Verras/CD93